

FONDATION VAUDOISE CONTRE L'ALCOOLISME

Lausanne

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2023

Rue du Midi 18, CP 6547
CH - 1002 Lausanne

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

Au Conseil de fondation de la
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme
Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

1504/SZU

Lausanne, le 29 avril 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint Conseil de fondation de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

CRC Révision SA


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels



Bilan au 31 décembre

	Note	2023	2022
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités	1	1'161'407.72	1'127'344.33
Créances résultant de prestations	2	89'083.20	85'000.00
Autres créances à court terme	2b	1'091.55	8'873.45
Compte de régularisation actif	3	81'079.40	80'744.70
Actif immobilisé			
Garanties loyers	4	24'248.70	23'056.30
Mobilier	5	65'929.64	1.00
Informatique et Téléphonie		322.00	1'592.00
Véhicule(s)		3.00	3.00
Immeuble		1'074'050.00	1'087'750.00
Rénovation immeuble		107'106.00	113'613.00
Aménagements locaux		180'860.00	193'320.00
Total de l'actif		2'785'181.21	2'721'297.78
PASSIF			
Engagement à court terme			
Dettes résultant de prestations	6	163'322.07	156'437.23
Autres dettes à court terme	6b	29'581.85	5'291.15
Compte de régularisation passif	7	196'023.70	260'067.50
Engagement à long terme			
Dettes hypothécaires	8	507'500.00	521'500.00
Capital de fonds (fonds affectés)			
Financement projets reçus d'avance	9	317'781.71	269'291.22
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	10	49'800.00	49'800.00
Fonds financement aménagements locaux	11	81'600.00	91'890.00
Fonds de réserve DGS	12	346'855.45	297'647.00
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	13	38'166.34	19'823.59
Capital de l'organisation			
Capital versé	14	50'000.00	50'000.00
Capital libre (général)		56'225.09	56'225.09
Fonds immeuble		700'000.00	700'000.00
Fonds aménagements locaux		75'000.00	75'000.00
Fonds entretien immeuble		30'000.00	30'000.00
Fonds formations longue durée		48'000.00	48'000.00
Fonds d'aides financières		10'000.00	5'000.00
Fonds ressources humaines		10'000.00	10'000.00
Fonds communication		30'000.00	30'000.00
Fonds santé et sécurité au travail		45'325.00	45'325.00
Résultat de l'exercice		0.00	0.00
Total du passif		2'785'181.21	2'721'297.78



Compte d'exploitation		Note	2023	2022
Produits d'exploitation				
Contributions des pouvoirs publics	15		3'637'241.00	3'368'465.00
Produits de prestations et sous-locations	16		22'424.80	24'826.00
Autres produits			6'745.43	3'597.10
Dons			1'730.00	390.00
Total des produits d'exploitation			3'668'141.23	3'397'278.10
Charges d'exploitation				
Charges directes de prestations	17		-2'965'408.24	-2'801'022.26
Charges de personnel			-2'352'002.44	-2'261'913.76
Charges liées aux locaux			-191'291.82	-168'871.80
Autres charges d'exploitation			-89'087.82	-89'245.96
Contributions diverses			-23'623.20	-23'610.50
Matériel et prestations de tiers			-277'428.13	-211'377.98
Communication			-29'654.83	-44'332.26
Amortissements			-2'320.00	-1'670.00
Charges administratives	18		-583'141.59	-538'066.86
Charges de personnel			-473'550.77	-431'876.97
Charges liées aux locaux			-33'757.38	-29'800.91
Autres charges d'exploitation			-15'721.38	-15'749.29
Administration			-60'112.06	-60'639.70
Résultat intermédiaire			119'591.40	58'188.98
Résultat financier			-336.66	-3'834.92
Produits financiers			454.60	70.00
Charges financières			-791.26	-3'904.92
Résultat annuel d'exploitation			119'254.74	54'354.06
Résultat exceptionnel			-8'503.05	-19'384.00
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	19		13'895.25	1'080.00
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	20		-22'398.30	-20'464.00
Résultat annuel avant affectations			110'751.69	34'970.06
Variation des fonds affectés	21		-105'751.69	-34'970.06
Report de financements de programme/projets			-48'490.49	-23'847.81
Report de financements du programme Movendi			0.00	46'058.34
Utilisation Fonds financement aménagements locaux	11		10'290.00	10'290.00
Attribution Fonds de réserve DGS	12		-49'208.45	-47'647.00
Attribution Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	13		-18'342.75	-19'823.59
Résultat annuel avant attribution au capital			5'000.00	0.00
Variation du capital de l'organisation	22		-5'000.00	0.00
Attribution Fonds d'aides financières	14		-5'000.00	0.00
Résultat annuel après affectations			0.00	0.00



Tableau de financement

	2023 CHF	2022 CHF
A Flux de fonds provenant de l'activité de l'établissement		
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	110'752	34'970
+ Amortissements	34'987	36'337
- Augm./ + baisse des créances résultant de prestations	-4'083	10'560
+ baisse des autres créances à court terme	7'782	18'447
- Augm du compte de régularisation actif	-335	-34'073
+ Augm des dettes résultant de prestations	6'885	56'011
+ Augm des autres dettes à court terme	24'291	2'746
- Baisse / + augm du compte de régularisation passif	-64'044	70'910
Flux de fonds provenant de l'activité de l'établissement	116'234	195'908
B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
- Augmentation des garanties de loyers	-1'192	0
- Investissement dans des biens immobiliers	-66'979	-8'320
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-68'171	-8'320
C Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
- baisse des dettes hypothécaires	-14'000	-14'000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-14'000	-14'000
Total Flux de fonds	34'063	173'587
D Variation des disponibilités		
Trésorerie au 01.01.	1'127'344	953'757
Trésorerie au 31.12.	1'161'408	1'127'344
Variation des disponibilités	34'063	173'587



Tableau de variation du capital 2023 (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Capital versé	50'000	-	-	-	-	50'000
Capital libre (général)	56'225	-	-	-	-	56'225
Fonds immeuble	700'000	-	-	-	-	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	-	-	-	-	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	-	-	-	-	48'000
Fonds d'aides financières	5'000	5'000	-	-	-	10'000
Fonds ressources humaines	10'000	-	-	-	-	10'000
Fonds communication	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	-	-	-	-	45'325
Résultat de l'exercice	0	-	-	-	-	0
Capital de l'organisation	1'049'550	5'000	-	-	-	1'054'550

Moyens provenant de fonds	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Cool & Clean – Prévention milieux sportifs	74'833	-	1'891	-	-	76'724
Fonds DGS - Projet Night Life	104'420	-	-	-	-	104'420
Sécurité routière / BMA	72'710	-	905	-	-	73'615
Movendi – Prév. gymnases et écoles prof.	13'501	-	-	-	-	13'501
Drug checking	3'827	-	45'695	-	-	49'522
Financements projets reçus d'avance	269'291	-	48'490	-	-	317'782
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	-	-	-	-	49'800
Fonds financement aménagements locaux	91'890	-	-	-	-10'290	81'600
Fonds de réserve DGS	297'647	-	49'208	-	-	346'855
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	19'824	-	18'343	-	-	38'167
Capital des fonds avec affectation limitée	728'452	-	116'042	-	-10'290	834'204

Tableau de variation du capital 2022 (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Capital versé	50'000	-	-	-	-	50'000
Capital libre (général)	55'181	-	-	1'044	-	56'225
Fonds immeuble	700'000	-	-	-	-	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	-	-	-	-	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	-	-	-	-	48'000
Fonds d'aides financières	5'000	-	-	-	-	5'000
Fonds ressources humaines	10'000	-	-	-	-	10'000
Fonds communication	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	-	-	-	-	45'325
Résultat de l'exercice	1'044	-	-	-1'044	-	0
Capital de l'organisation	1'049'550	-	-	-	-	1'049'550

Moyens provenant de fonds	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Cool & Clean – Prévention milieux sportifs	76'857	-	-	-	-2'024	74'833
Fonds DGS - Projet Night Life	104'420	-	-	-	-	104'420
Sécurité routière / BMA	50'665	-	22'045	-	-	72'710
Movendi – Prév. gymnases et écoles prof.	59'560	-	-	-	-46'059	13'501
Drug checking	0	-	3'827	-	-	3'827
Financements projets reçus d'avance	291'502	-	25'872	-	-48'083	269'291
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	-	-	-	-	49'800
Fonds financement aménagements locaux	102'180	-	-	-	-10'290	91'890
Fonds de réserve DGS	250'000	-	47'647	-	-	297'647
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	0	-	19'824	-	-	19'824
Capital des fonds avec affectation limitée	443'482	-	93'343	-	-58'373	728'452



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

1. Informations générales

- 1.1 Gestion et activités de la fondation
- 1.2 Etat de la fortune
- 1.3 Répartition de la fortune
- 1.4 Principes de présentation et de publication des comptes

2. Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

- 2.1 Informations sur les postes de l'actif du bilan
- 2.2 Informations sur les postes du passif du bilan
- 2.3 Informations sur les comptes de produits et de charges

3. Autres informations

- 3.1 Rémunérations de la direction et indemnités aux membres de l'organe dirigeant
- 3.2 Prestations à titre gratuit
- 3.3 Engagements envers les projets non mentionnés au bilan
- 3.4 Evénements importants survenus après la date du bilan



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

1. Informations générales

1.1 Gestion et activités de la fondation

M. Perry Fleury est Président du Conseil depuis le 1^{er} janvier 2022.

Mme Danièle Huber-Mamane et M. Hervé Kündig constituent le Bureau du Conseil avec le Président. Il y a actuellement une place vacante au sein du Conseil.

Monsieur Franck Simond dirige la Fondation depuis le 1^{er} septembre 2016.

La Fondation est certifiée Qualité depuis le 22 avril 2013.

La FVA établit ses comptes selon les Normes Swiss GAAP RPC (fondamentales et RPC 21) dont un des objectifs est de donner un maximum de transparence aux donateurs, en l'occurrence les financeurs. Cette démarche permettrait également d'obtenir le label Zewo, qui appuie les démarches de recherches de fonds et l'obtention de réductions de prix significatives auprès de certains fournisseurs.

Le rapport de performance ainsi que le rapport d'activité 2023 donnent de plus amples informations sur la gestion et les activités de la fondation.

1.2 Etat de la fortune

Les liquidités de la fondation sont limitées aux comptes bancaires et postaux.

Aucun placement n'a été effectué durant l'exercice 2023.

1.3 Répartition de la fortune

<u>Catégorie de placements</u>	<u>Total</u>	<u>% Limite</u>	<u>sur fortune autorisée</u>
Liquidités	1'161'407	42%	100%
Créances	90'175	3%	100%
Actifs de régularisation	81'079	3%	100%
Garanties loyers	24'249	1%	100%
Immobilisations corporelles	1'428'271	51%	50%
	<u>2'785'181</u>	<u>100%</u>	

Les placements correspondent aux dispositions légales prévues par la LPP, art. 71 al. 1 et par l'OPP2, art. 54 à l'exception des immobilisations corporelles qui représentent 51% de la fortune contre 50% autorisé.

Cela résulte de l'acquisition en mars 2010 de locaux (part de copropriété) à l'avenue de Provence 4 à Lausanne (valeur comptable au 31 décembre 2023 de CHF 1'181'156). Ces locaux sont destinés au siège administratif, ainsi qu'aux secteurs social (Région Centre) et prévention. Cet achat a été financé pour près de la moitié par des fonds propres et destiné entièrement aux activités de la fondation, avec comme but de valoriser les fonds propres dans un outil de travail plutôt que dans un portefeuille titres.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

1.4 Principes de présentation et de publication des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21) et en accord avec le Code suisse des obligations et les statuts.

Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe, le flux de trésorerie et le tableau de variation du capital. Les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation.

L'évaluation se fonde sur le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif. Les principes d'évaluation fondamentaux sont explicités aux rubriques du bilan indiquées ci-dessous.

Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel et fournit des renseignements en bonne et due forme sur la performance (effectivité) et la rentabilité (efficience) de la fondation.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

2.1 Informations sur les postes de l'actif du bilan

1. Liquidités

Les liquidités se répartissent comme suit :

Liquidités	2023	2022
Caisses	2'560	1'633
Postfinance	974'163	920'088
UBS	184'685	205'623
Total au bilan	1'161'408	1'127'344

2. Créances résultant de prestations

Les créances ouvertes au 31 décembre 2023 s'élèvent à CHF 89'083 (CHF 85'000 l'année précédente) et découlent de prestations facturées durant le mois de décembre, à savoir pour 2023 le mandat de prévention dans les clubs sportifs (CHF 85'000).

2b. Autres créances à court terme

Cette position de CHF 1'092 comprend uniquement des soldes débiteurs d'assurances sociales (CHF 8'873 l'année précédente).

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

3. Compte de régularisation actif

Cette position comprend les montants suivants :

Compte de régularisation actif	2023	2022
Charges payées d'avance pour l'exercice suivant	27'339	14'208
Produits à recevoir	1'740	14'537
Fonds sécurité routière – solde subvention à recevoir	42'000	42'000
Fonds du sport vaudois – subvention 2022 à recevoir	10'000	10'000
Total au bilan	81'079	80'745

4. Garanties loyers

Le montant de CHF 24'249 représente neuf garanties bancaires auprès d'UBS SA pour les loyers d'Yverdon, Payerne, Vevey et Nyon ainsi que pour cinq places de parc.

5. Actif immobilisé

	01.01.23	Acquisition	Vente	Amortissement	31.12.23
Mobilier	1	66'979	-	- 1'050	65'930
Informatique et Téléphonie	1'591	-	-	- 1'270	321
Véhicule(s)	3	-	-	-	3
Immeuble	1'087'750	-	-	- 13'700	1'074'050
Rénovation immeuble	113'613	-	-	- 6'507	107'106
Aménagement des locaux	193'320	-	-	- 12'460	180'860
	1'396'278	66'979	-	- 34'987	1'428'270

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont basés sur les durées de vie suivantes :

- Mobilier 8 ans
- Informatique et Téléphonie 3 ans
- Véhicule(s) 3 ans
- Immeuble **
- Rénovation immeuble 20 ans
- Aménagements des locaux 20 ans

** L'immeuble a été acheté en 2010 pour une valeur : CHF 1'200'000 avec un droit de superficie qui courrait initialement jusqu'en 2040 et qui a été prolongé jusqu'en 2103. Le calcul de l'amortissement de l'immeuble est basé sur une durée de 93 ans compte tenu de la durée du droit de superficie.

Pour les rénovations, transformations et aménagements locaux, les amortissements ont été comptabilisés sur une base de 20 ans étant donné la nature des travaux (rénovation des façades, revêtements de sols, peintures, remplacement des fenêtres).



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Les aménagements locaux ont été financés partiellement par un don de la Loterie Romande. Compte tenu des exigences des normes Swiss Gaap RPC, les travaux sont inscrits à l'actif du bilan à leur valeur réelle, diminuée des amortissements nécessaires et un Fonds a été constitué au passif du bilan qui est réduit progressivement et proportionnellement à l'amortissement des aménagements.

Le contrat cadre établi avec l'établissement cantonal de l'assurance incendie couvre les biens de la FVA. La valeur de l'assurance incendie des actifs corporels mobiles est de CHF 434'192 selon la nouvelle police conclue début 2024.

L'immeuble est assuré par une police globale dans le cadre de la copropriété.

2.2 Informations sur les postes du passif du bilan

6. Dettes résultant de prestations

Cette position comprend les dettes envers les fournisseurs et prestataires.

Les positions les plus importantes ouvertes à fin 2023 sont Université de Lausanne pour CHF 26'700, CIP pour CHF 37'999, Fondation du Levant pour CHF 18'090 et Fiduciaire Fidinter SA pour CHF 19'925.

6b. Autres dettes à court terme

Cette position comprend les montants suivants :

Autres dettes à court terme	2023	2022
Créanciers assurances sociales	29'322	5'031
Dépôts pour clés locaux	260	260
Total au bilan	29'582	5'291

7. Compte de régularisation passif

Cette position comprend les montants suivants :

Compte de régularisation passif	2023	2022
Provision heures supplémentaires et vacances	77'820	102'425
Provision report frais de formation et séminaires	20'000	10'000
Provision report frais supervision	7'000	7'000
Provision mesure de santé au travail	10'000	-
Provision recrutement et assessment	-	20'000
Provision recrutement responsable RH	15'000	-
Provision honoraires tiers	5'500	26'252
Provision site internet	15'000	15'000
Provision suivi groupe de travail	2'500	6'500
Provision audit et évaluation des risques psychosociaux	10'000	20'000
Provision subvention à rembourser	10'000	10'000
Provision frais de procédures juridiques	-	20'000
Autres charges à payer	23'204	22'891
Total au bilan	196'024	260'068

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

8. Dettes financières (long terme)

Les dettes à long terme comprennent deux prêts hypothécaires de UBS SA relatifs aux locaux de l'Avenue de Provence 4 - Lausanne, soit :

<u>Valeur initiale</u>			<u>Valeur au 31.12.2023</u>	<u>Valeur au 31.12.2022</u>
CHF 238'000	11.04.2018 – 10.04.2026	1.80 %	CHF 157'500	CHF 171'500
CHF 350'000	04.04.2022 – 10.04.2026	1.75 %	CHF 350'000	CHF 350'000
			CHF 507'500	CHF 521'500

9. Financement projets reçus d'avance

Le montant de CHF 317'782 comprend les financements reçus d'avance pour les programmes spécifiques suivants :

	2023	2022
Cool & Clean – Prévention dans les milieux sportifs	76'724	74'833
Night Life – Prévention en milieu festif	104'420	104'420
Sécurité routière / Be My Angel	73'615	72'710
Movendi – Prévention gymnases et écoles prof.	13'501	13'501
Drug Checking	49'522	3'827
Total	317'782	269'291

10. Fonds renouvellement équipements (Alcool et Sécurité Routière) (CHF 49'800)

Le Fonds renouvellement des équipements découle du financement du Fonds de sécurité routière et vise à remplacer les équipements liés aux activités découlant de ce programme.

Le solde au 31 décembre 2023 est de CHF 49'800 (aucun mouvement en 2023).

11. Fonds financement aménagements locaux (CHF 81'600)

Le Fonds de financement d'aménagements des locaux correspond à des financements reçus de tiers dans le but de financer les locaux de l'avenue de Provence 4 à Lausanne.

Conformément aux normes Swiss Gaap RPC, le montant reçu est inscrit au passif du bilan et dissout progressivement et proportionnellement à l'amortissement de ces aménagements, qui figurent à l'actif du bilan pour CHF 81'600 au 31 décembre 2023 (voir également les commentaires au point 5.)



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

12. Fonds de réserve DGS (CHF 346'855)

En 2020 un montant de CHF 250'000 a été affecté à ce Fonds de réserve compte tenu de l'excédent de résultat, ceci sur demande de la Direction Générale de la Santé de l'Etat de Vaud (DGS).

En 2022 un montant de CHF 47'647 a été attribué à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions DGS, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

En 2023 un montant de CHF 49'208 a été attribué à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions DGS, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

13. Fonds de fluctuations subventions (hors DGS) (CHF 38'167)

En 2022 un montant de CHF 19'824 a été affecté à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions hors DGS et autres produits, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

En 2023 un montant de CHF 18'343 a été affecté à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions hors DGS et autres produits, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

14. Capital de l'organisation

Les mouvements du capital de l'organisation sont détaillés dans le tableau de variation du capital en page 4.

Le **Fonds Immeuble** (CHF 700'000) représente la part des fonds propres investis lors de l'acquisition de l'immeuble en 2010.

Le **Fonds aménagements locaux** (CHF 75'000) est destiné à financer l'entretien intérieur des locaux, tant de Provence 4 à Lausanne, que des aménagements de locaux des antennes externes.

Le **Fonds entretien immeuble** (CHF 30'000) est destiné au financement de l'entretien de l'immeuble en PPE. Ce fonds est destiné à compléter les travaux immobiliers qui ne peuvent être financés par le fonds de rénovation de la PPE ;

Le **Fonds formations longue durée** (CHF 48'000) sert à financer des formations qui ne peuvent être financées par le budget annuel. Il est alimenté en fonction de l'utilisation du budget annuel des formations.

Le **Fonds d'aides financières** (CHF 10'000) a été constitué par un don reçu en 2011, avec pour but de soutenir les activités de la FVA. Ce montant a été alloué au Fonds pour permettre des soutiens financiers ponctuels à des bénéficiaires de la FVA. Une attribution de CHF 5'000 a été faite en 2023.

Le **Fonds Ressources Humaines** (CHF 10'000) a été constitué pour financer des besoins extraordinaires liés au personnel (frais consultants, honoraires de tiers, etc.) qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire.

Le **Fonds Communication** (CHF 30'000) a été constitué en 2016 pour financer des besoins extraordinaires liés à la communication qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Le **Fonds Santé et sécurité au travail** (CHF 45'325) a été constitué en 2020 suite à une convention passée entre le Directeur et le Conseil de fondation (abandon partiel du paiement d'heures supplémentaires provisionnées sur 2018 et 2019) pour financer des besoins extraordinaires liés à l'environnement de travail des collaborateurs et qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire.

2.3 Informations sur les comptes de produits et de charges

PRODUITS D'EXPLOITATION

15. Contributions des pouvoirs publics

Récapitulatif des subventions :		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		CHF	CHF
OFAS	Subvention ordinaire	650'141	654'465
DGS	Subvention générale	2'094'000	2'006'700
DGS	Subvention prévention dans les écoles	228'000	228'000
DGS	Night Life	130'300	130'300
DGS	Drug Checking	219'800	34'000
ASN	Fonds de sécurité routière	210'000	210'000
Swiss Olympic Cool & Clean		85'000	85'000
SEPS & FFSV Cool & Clean		20'000	20'000
Total des subventions		3'637'241	3'368'465

La subvention OFAS découle du contrat de prestations signé entre la CRIAD et l'OFAS pour la période 2020 à 2023.

La subvention de la DGS a fait l'objet d'une convention portant sur la période 2017-2021. Celle-ci a été prolongé pour 2022 et 2023 et le montant de la subvention est défini par un avenant financier annuel.

Les financements de Swiss Olympic et SEPS & FFSV font l'objet de conventions négociées annuellement.

16. Produits de prestations et sous-locations

Produits de prestations	2023	2022
Prestations facturées	21'825	23'626
Sous-locations	600	1'200
Total	22'425	24'826



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

CHARGES D'EXPLOITATION

17. Charges directes de prestations (CHF 2'965'408)

Les charges directes de prestations comprennent l'ensemble des charges qui sont directement en lien avec le déploiement des activités de la FVA.

18. Charges administratives (CHF 583'142)

Les charges administratives comprennent les charges indirectes, notamment institutionnelles qui ne peuvent être attribuées directement aux activités de la FVA.

19. Produits exceptionnels (CHF 13'895)

Les produits exceptionnels sont composés de CHF 577 liés à des différences entre les provisions des décomptes de charges sociales et les décomptes effectifs ainsi que de CHF 13'318 relatifs à la dissolution de la provision pour frais juridiques liée à une procédure qui avait été surestimée à fin 2022.

20. Charges exceptionnelles (CHF 22'398)

Les charges exceptionnelles sont composées à hauteur de CHF 21'086 par des charges liées à des punaises de lit, CHF 600 comme aide d'urgence aux bénéficiaires, divers dons pour CHF 300 et diverses autres dépenses pour CHF 412.

21. Variation des fonds affectés (CHF 105'752)

Le tableau de variation du capital indique le détail des mouvements de fonds qui concernent principalement des financements reçus d'avance pour des projets du secteur prévention.

(Se référer également aux points 9 à 13)

22. Variation du capital de l'organisation (CHF 5'000)

Le tableau de variation du capital indique le détail des mouvements du capital de l'organisation.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

3. Autres informations

3.1 Rémunérations de la direction et indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Le conseil de fondation de la FVA exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée. Des montants forfaitaires sont alloués afin d'indemniser les frais de séances sur la base d'un règlement admis par l'administration cantonale des impôts.

Conformément au paragraphe 24 de la Swiss GAAP RPC 21, il est possible de renoncer à la divulgation des rémunérations de la direction lorsqu'une seule personne en assume la charge. La FVA fait usage de ce droit. Par ailleurs, les rémunérations de la direction sont conformes au « Statut des directeurs et des cadres » des institutions de l'AVOP.

3.2 Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2023.

3.3 Engagements envers les projets non mentionnés au bilan

Tous les engagements envers les projets de la FVA sont correctement présentés dans le bilan de l'organisation.

3.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

Informations générales sur la fondation

Généralités

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (désignée ci-après FVA) a été constituée conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse. Les statuts de la fondation qui ont été approuvés par l'Autorité de surveillance datent du 22 août 2016; elle a été inscrite au Registre du commerce le 8 janvier 1987.

Son siège se trouve à l'Avenue de Provence 4 à Lausanne.

Les tâches particulières de la FVA sont :

- sensibiliser les jeunes et la population aux problèmes liés à l'alcool par l'information et toute autre action de promotion de la santé;
- conseiller les personnes ayant des problèmes d'alcool et leurs proches, favoriser le dépistage précoce, prendre en charge les personnes dépendantes dont l'état nécessite un soutien;
- prendre toutes les mesures propres à éviter les rechutes et à favoriser la réadaptation socio-professionnelle.

Elle est organisée en trois secteurs d'activité :

1. Secteur Prévention (prévenir les risques liés à la consommation d'alcool)
2. Secteur Accompagnement socio-thérapeutique SAT (conseil et accompagnement psychosocial)
3. Secteur Direction / Administration

Pour être plus proche des personnes en difficulté et de la population en général, la FVA est présente dans les principales régions du canton :

- Lausanne (région Centre)
- Morges et Nyon (région Ouest)
- Vevey et Rennaz (région Est)
- Yverdon-les-Bains, Orbe et Payerne (région Nord)

La FVA employait, au 31.12.2023, 25 collaborateurs (19.2 équivalents plein temps, sans tenir compte du projet pilote Drug Checking) : 1 directeur, 1 assistante de direction, 1 responsable administrative-réceptionniste, 1 responsable RH, 1 apprenti assistant de bureau AFP (2^e année), 1 responsable du Secteur prévention et directeur suppléant, 1 responsable du SAT, 4 chargées de projet dont 1 suppléante du responsable de Secteur, 2 animatrices en Prévention, 1 assistante de projet, 11 ISSA (intervenant·e·s socio-thérapeutes spécialisé·e·s en alcoologie) dont 1 suppléante du responsable de Secteur et 1 intervenant à 80% en CDD 12 mois.

Ses ressources financières proviennent principalement de l'Etat de Vaud (Département de la santé et de l'action sociale) et de la Confédération (Office fédéral des assurances sociales – OFAS), de fonds privés, de dons et différents mandats qui lui sont confiés.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

Organisation

L'organe dirigeant de la fondation est le conseil de fondation.

La composition du conseil de fondation est la suivante :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Fleury Perry	Président	collective à 2
Chenaux Christian	Membre	collective à 2 (*)
Me Cacciatore Stéphanie	Membre	collective à 2 (*)
Kündig Hervé	Membre	collective à 2 (*)
Huber-Mamane Danièle	Membre	collective à 2 (*)
Dre Cengelli Semanur	Membre	collective à 2 (*)

(*) avec le président

Les membres exercent leur fonction à titre bénévole.

Autres personnes ayant le droit de signature :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Simond Franck	Directeur	collective à 2
Caduff Stéphane	Directeur suppléant	collective à 2

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la tenue de la comptabilité a été confiée à la société Fiduciaire Fidinter SA et la gestion des assurances par mandat de courtage à la société Patrimgest SA à Lausanne.

La fonction d'organe de révision est attribuée à CRC Révision SA à Lausanne.

La fondation est exonérée fiscalement.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Secteur Prévention (prévenir les risques liés à la consommation d'alcool)

Les principaux axes d'action du secteur prévention sont les suivants :

- ✓ Mise en œuvre du **plan opérationnel** de la consommation à risque d'alcool
- ✓ Prévention dans les **écoles vaudoises**, programme de prévention piloté par l'Unité de promotion de la santé de prévention en milieu scolaire
- ✓ Coordination du programme **Nightlife Vaud**, prévention et réduction des risques en milieu festif
- ✓ Développement et mise en œuvre d'un programme de **Drug Checking** en milieu festif et sous forme d'une permanence hebdomadaire
- ✓ Soutien à la mise en œuvre de projets de prévention dans **l'espace public**
- ✓ **Alcool et sécurité routière**, déploiement du programme « Be my angel » basé sur la promotion du concept du conducteur sobre dans les manifestations festives et mise sur pied de conférences et ateliers de prévention des accidents de la route dans des établissements de formation
- ✓ Concepts de **prévention dans les manifestations**, Promotion et mise en œuvre de la charte Festiplus intégrée au Portail Cantonal des Manifestations POCAMA
- ✓ **Achats-tests**, visant à vérifier le mode d'application de la loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs
- ✓ **Formation du personnel de la vente et du service**, destinée à renforcer les compétences dans le domaine de la protection de la jeunesse
- ✓ **Formation et accompagnement** destinés à sensibiliser les professionnels des champs médicaux, sociaux et éducatifs par un accompagnement et des formations spécifiques, telles que la mise en place de politique interne en matière d'alcool
- ✓ **Centre de référence** concernant la prévention de la consommation à risque d'alcool
- ✓ Promotion dans le canton de Vaud et coordination romande du programme national de prévention en **milieu sportif cool & clean** qui milite pour la pratique d'un sport sain et loyal en Suisse.

Secteur Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

Pour assurer une meilleure proximité avec les personnes en difficultés et leurs proches, mais également afin d'offrir des prestations appropriées à chaque région et avec les partenaires locaux, le secteur SAT est présent sur l'ensemble du territoire vaudois dans huit bureaux régionaux.

L'accompagnement et le soutien constituent le volet principal de l'investissement des intervenant/es sociaux spécialisé/es en alcoologie (ISSA) pour atteindre les objectifs de la Fondation. Leurs compétences et leur expertise sont reconnues et bien identifiées dans le réseau addictologique vaudois.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2023

Des prestations thérapeutiques individualisées sont offertes à toute personne en questionnement ou en difficulté avérée avec sa propre consommation d'alcool ou ayant dans son entourage une personne qui présente des problèmes liés à l'alcool.

Les principaux indicateurs liés à l'activité du secteur Accompagnement socio-thérapeutique sont disponibles dans le rapport annuel que l'on peut consulter sur le site internet de la fondation.

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Des enquêtes de satisfaction ont lieu ponctuellement auprès des usagers de tous les secteurs d'activité, conformément aux exigences Qualité. Les résultats sont disponibles auprès de la direction.

L'évolution du volume d'activité, mesuré notamment par les statistiques est un moyen de mesurer l'appréciation des bénéficiaires.

Développement des prestations

Le développement des prestations dépend essentiellement de la volonté politique et du soutien accordé par les organes financeurs, soit principalement l'Etat de Vaud.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Chaque secteur a son propre monitoring qui permet d'évaluer si les objectifs tant en termes quantitatif que qualitatif sont atteints.

Par ailleurs, la démarche Qualité qui avait démarré courant 2012 a permis d'obtenir la certification au printemps 2013 ; des mesures complémentaires ont permis d'améliorer les outils à disposition, d'évaluer les processus et de standardiser certaines pratiques tant administratives qu'opérationnelles.

Un audit de renouvellement par EdelCert & Inspectorat Sàrl a eu lieu le 27 juin 2023. La certification est valable jusqu'en juin 2026.

Principaux risques auxquels la FVA est exposée

Les prestations de la FVA reposant sur des bases légales et étant déployées sur mandats de Services de l'Etat, les risques sont liés à l'évolution de la législation et à une réduction des financements des principaux financeurs, soit fédéraux et cantonaux.